

## CHAMPIONNE !

*Une Teichoise, Elsa Gaubert, championne de canoë.*

lire page 4



### Dossier

Mobilité : plus  
de 20 km de pistes  
cyclables  
p.10 à 11



### Noël

Noël sur le marché  
le 17 décembre  
p.14



**LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR**  
ETABLISSEMENT PARTENAIRE  
DE LA SECURITE ROUTIERE

### Permis Voiture

- . Traditionnel «B»
- . Conduite Supervisée (C.S)
- . Conduite Accompagnée (A.A.C)
- . Remise à niveau
- . Récupération de points
- . Enseignement Théorique

### Permis Moto

- . A1 - A2 - A
- . Formation conduite 125 cm<sup>3</sup>
- . Brevet de Sécurité Routière (AM)

### Permis Remorque

- . Formation au «B96» (≤4T250)
- . Permis «BE» (+ 4T250)

**Tél. : 05 56 66 09 17**

Courriel : [ame.lesaigrettes@orange.fr](mailto:ame.lesaigrettes@orange.fr)

Adresse Internet : <http://automotoecolelesaigrettes.com>

4, rue Copernic - Technoparc - Sortie n°3 - A660  
(devant Hôtel «All Suites Home») - 33470 LE TEICH

LECONS DE NATATION

AQUAFITNESS      AQUABIKE

AQUAGYM      BEBES NAGEURS

Centre Aqua bulle  
58 bis Allée de Grangeneuve  
LE TEICH

[aquabulleleiteich.com](http://aquabulleleiteich.com)

## Réflexologie Plantaire

Bien-être & Harmonie

Bénédicte Hue - 06 78 49 63 75 - 4 rue Castaings, Le Teich

Sur rendez-vous au cabinet, à votre domicile ou en entreprise  
<http://bienetreleteich.wordpress.com>

Améliorez votre bien-être avec des pratiques naturelles

### Sarl Pascal BRUNIE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

---

**Installation - Dépannage**

Electricité générale - Isolation  
Chauffage électrique - Climatisation

---

2 ter allée du Teychan      Technique : 05 56 66 74 85  
33470 Le Teich      Portable : 06 07 37 06 92  
[brunie.chauffelec@gmail.com](mailto:brunie.chauffelec@gmail.com)      [www.brunie-chauffelec.com](http://www.brunie-chauffelec.com)

## ETS GARRIGUE

Vidange de toutes fosses  
Ramonage de toutes installations de chauffage  
Curage d'égouts

19 bis. RUE PIERRE-DIGNAC - 33260 LA TESTE

Tél. 05 56 66 27 80



© OTSI



## LE TEICH, UNE VILLE ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La municipalité mène depuis de nombreuses années une politique de développement durable. Le Teich a été précurseur sur le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre.

Membre du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et désormais également du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, nous avons fait le choix de mettre l'accent sur la protection de la biodiversité en protégeant le Delta de la Leyre et notre forêt, sur la qualité de vie et la mixité sociale, sur la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique.

Au-delà de la construction de bâtiments publics en bois, de la rénovation thermique de tous les équipements communaux, de l'acquisition de véhicules électriques pour les services municipaux, nos efforts et nos investissements portent actuellement sur la consommation d'énergie et les déplacements.

Ainsi, 80% de l'éclairage public est équipé de lampes à LED qui ont remplacé nos traditionnels « néons ». Nous divisons ainsi par cinq la consommation d'énergie et la facture d'électricité pour la commune.

Nous venons également d'installer deux bornes de recharge pour les véhicules

électriques ou hybrides dans le bourg et à la gare, afin de soutenir le développement de l'utilisation de ce type de véhicules « propres ».

Enfin, pour achever cette année 2016, nous venons de mettre en service la nouvelle piste cyclable de l'avenue de Camps, financée par la COBAS. Nous avons ainsi dépassé les 20km de pistes sur l'ensemble de la commune !

Ce réseau permet de favoriser les déplacements doux non polluants et représente une alternative efficace à la voiture pour les courtes distances.

Je voudrais conclure en adressant mes félicitations à Elsa Gaubert, jeune Teichoise membre du Canoë Kayak Club du Teich, Vice-Championne d'Europe et Championne de France junior de canoë 2016.

En cette fin d'année, je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, de bonnes fêtes et une bonne année 2017.

Maire du Teich

Edité par la Mairie du Teich  
Tél. : 05 56 22 33 60  
contact@leteich.fr  
www.leteich.fr  
Directeur de la publication :  
Mairie du Teich  
Photos : Manuela Darbeau,  
Couverture : Philippe Gaubert  
Réalisation : Agence SEPPA,  
05 57 30 09 10  
RC B 434 804 720  
Régie publicitaire :  
Jihane Caillaud 06 41 72 07 73

Commune du Parc Naturel  
Régional des Landes de  
Gascogne



AU SOMMAIRE

4-9

BRÈVES

Toute l'actualité



10-11

DOSSIER

Plus de 20 km de pistes cyclables



12-13

VIE MUNICIPALE

14-15

CULTURE ET ÉVÉNEMENTS  
AGENDA

16

LIBRE EXPRESSION

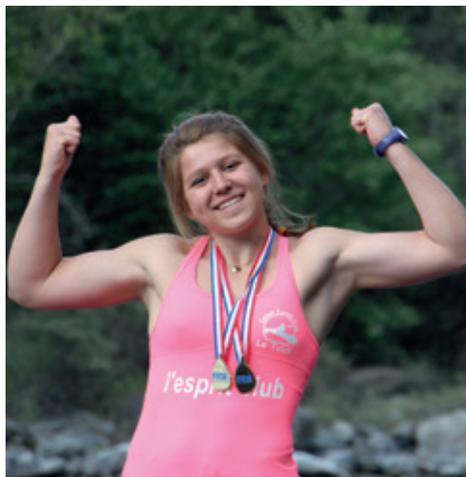
17

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

18

INFOS PRATIQUES

## ELSA GAUBERT, UNE TEICHOISE CHAMPIONNE



**Elsa Gaubert** licenciée depuis 2010 du club de canoë kayak du Teich vient d'être sacrée Vice-Championne d'Europe junior et Championne de France de canoë en sprint et classique. À l'occasion du forum des associations le **3 septembre dernier** elle a reçu des mains du maire, François Deluga, la médaille de la ville.

Ce magnifique palmarès est le résultat du sérieux, de l'engagement et des qualités sportives exceptionnelles d'Elsa, c'est aussi le résultat du travail du Canoë Kayak Club Teichois, de ses présidents, de ses entraîneurs et de ses bénévoles sans oublier sa famille qui la soutient. Il faut rappeler que la sœur d'Elsa, Clara est aussi une sportive de niveau national comme senior. Merci à nos sportifs de si bien défendre les couleurs de notre pays et de notre ville.

## HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SERVICE ÉTAT CIVIL ET ÉLECTIONS

Lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 8h30 à 12h  
Fermé l'après-midi

Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Judi de 8h30 à 12h  
Fermé l'après-midi

Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Possibilité en dehors de ces créneaux, d'adresser un courriel à [etat.civil@leteich.fr](mailto:etat.civil@leteich.fr) ou laisser un message au 05 56 22 33 60 ou 05 56 22 33 67

## PEINTURE DE LA FAÇADE DE LA SALLE POLYVALENTE



La commune poursuit la rénovation et l'entretien régulier des bâtiments municipaux. Après les locaux de la police municipale, des affaires scolaires et du service urbanisme, c'est la façade de la salle polyvalente sur la place et

ses avant-toits qui ont été repeints. Dans quelques semaines, avec la fin de la rénovation de notre salle des fêtes Art Déco, c'est toute la place du Souvenir qui aura été rénovée et modernisée pour une mise en valeur.

## UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DIRECTIONNELLE



La ville vient de mettre en place une nouvelle signalétique directionnelle sur 15 carrefours pour indiquer les bâtiments et les équipements publics, pour un montant de 5982 €, la pose ayant été réalisée en régie par les services municipaux.

# INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

## Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour de scrutin,
- être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

## Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de votre domicile,
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- Soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Soit à la mairie de la commune où vous

êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

## Comment et quand s'inscrire ?

# **En ligne** Servicepublic.fr : Demande d'inscription sur les listes électorales

# **Sur place en Mairie**

# **Par correspondance**

Pièces à fournir :

- Formulaire cerfa n°12669\*01 de demande d'inscription (disponible en Mairie ou sur servicepublic.fr),
- Photocopie d'une pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité. Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine récente (passeport ou carte d'identité) + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple),

- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin, à savoir avant le 31 décembre 2016.

**Dans un souci de bonne gestion des cartes électorales, les électeurs déménageant au sein de la commune doivent le signaler au service élection.**

### Attention vérifiez votre bureau de vote

Le nombre de bureaux de vote du Teich passera en 2017 de 5 à 8 ce qui entraînera un redécoupage des secteurs de vote. Ainsi 40% des Teichois auront un nouveau bureau de vote.

**Pensez à vérifier votre bureau de vote dès que vous recevrez votre nouvelle carte d'électeur.**



## ECLAIRAGE PUBLIC : 80 % DES RUES DU TEICH SONT ÉQUIPÉES EN LED

La commune du Teich poursuit son programme d'éclairage public et de sa maîtrise des coûts en matière d'énergie. C'est ainsi que 110 lampes à LED peu énergivores ont été posées cet automne. Au total ce sont 1 200 lampes qui ont été installées depuis 6 ans.

« Les lampes à LED ont pour principale caractéristique d'être particulièrement économes en énergie et d'avoir un rendement lumineux performant. 80% de notre commune est éclairée, désormais en LED » précise Jean-Claude Bergadieu adjoint, chargé de la sécurité, des réseaux et des énergies.

Ce dispositif, au-delà d'économies d'énergie réalisées et d'un meilleur éclairage, concrétise une action menée par la collectivité en matière de lutte contre la pollution lumineuse. Grâce à un éclairage « vertical bas », le faisceau lumineux est canalisé spécifiquement vers le sol.

Les 20% restant à réaliser concernent les hauts lampadaires en centre-ville, avenue de la Côte d'Argent, au port, aux ronds-points des entrées de ville, du collège, du Burgat et de Camps. Aujourd'hui équipés de lampes au sodium, ils seront à leur tour remplacés au fur et à mesure des dépannages

Grâce à ces investissements, la commune participe à la transition énergétique, divise par cinq sa consommation électrique pour l'éclairage public et économise 43 000 € par an sur sa facture d'énergie !



## UN NOUVEAU PONT SUR LA CRASTE BANEYRE...



Dans le cadre de la prévention des inondations une étude a été réalisée qui montre que l'étroitesse du busage sous le pont de la craste Baneyre à la hauteur de la plaine des sports pouvait représenter un obstacle à l'écoulement des eaux en cas de crue et constituer un danger. Ce « barrage » aurait pu provoquer un débordement de la craste et une inondation du quartier Sud de Grangeneuve et du Burgat. Le recalibrage de la craste et la construction du nouveau pont ont été financés par le SIBA pour un montant de 54 000 €.

## ... ET UNE NOUVELLE PASSERELLE SUR LES CANAUX DU PORT



Au deuxième semestre 2017 la COBAS réalisera la piste cyclable en site propre qui reliera le bourg au port. Cette piste permettra d'accéder aux espaces publics du port en dehors de toute voie de circulation, en toute sécurité, en traversant l'espace naturel, à vélo, à pied ou avec poussette. La piste démarrera place du Souvenir et après avoir longé l'Espace Jeunes et la résidence Rives Marines, elle devra, traverser le canal sur une passerelle en bois pour rejoindre le port. Cette passerelle a été réalisée en novembre pour un montant de travaux de 52 000 €.

## CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ



Une Maison de santé a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> août dernier rue de Jeangard au Teich. Cet équipement de santé de 400 m<sup>2</sup> situé dans le centre-ville dispose de son propre parking et il est desservi par le réseau de bus et la piste cyclable.

La Maison de Santé regroupe, sur un même lieu, plusieurs professionnels de la santé : 4 médecins généralistes, 1 médecin rhumatologue, 1 podologue, 1 diététicienne, 1 kinésithérapeute, 1 psychopraticienne, 5 infirmier(e)s.



## RÉFECTION DE LA TOITURE AU GROUPE SCOLAIRE VAL DES PINS

La toiture de la « Pomme de Pin » du groupe scolaire Val des Pins était abîmée à la suite d'un défaut dans le matériau utilisé et la salle des maîtres risquait de connaître des infiltrations d'eau. La « pomme de pin », dans laquelle est installé le bureau de la directrice, a été entièrement décapée, poncée et revêtue de trois couches de peinture acrylique qui lui ont permis de retrouver désormais son étanchéité et son esthétique.

## BORNES DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

La ville et le SDEEG créent leur service de bornes de recharge pour véhicules électriques avec l'installation de deux bornes : une à la gare et une dans le centre, en face de la mairie.

Chaque borne permet de recharger deux véhicules en même temps. Le dispositif est également compatible avec les vélos électriques. Pratiques et écologiques ces équipements s'inscrivent dans la politique de développement durable de la ville du Teich. La commune a souhaité, là encore, être la pionnière dans le domaine du développement durable sur le Bassin d'Arcachon et s'inscrit dans le dispositif de « mobilité électrique » aujourd'hui géo localisable depuis internet ou via des applications smartphone.



## OCTOBRE ROSE



C'est le samedi 22 octobre que la municipalité a organisé dans le cadre du mois de dépistage du cancer du sein, une soirée de sensibilisation à l'EKLA autour d'un défilé de mode organisé par Justine Chassagne, conseillère municipale, avec le concours de l'Entraide Teichoise,

l'Espace jeunes, et le groupe de parents « Entre parenthèses », l'atelier Volume et Lumière, la participation de commerçants et de professionnels de la coiffure et de l'esthétique.

Pendant tout le mois d'Octobre, l'Hôtel de ville était éclairé en Rose.

## LES VESTIAIRES DU STADE DUMARTIN REMIS À NEUF



Après la rénovation de la pelouse, le drainage, le système d'arrosage et la nouvelle clôture, c'était au tour des vestiaires et du club-house du stade Dumartin d'être rénovés.

Près de 40 ans après leur construction, ces bâtiments en avaient impérativement besoin. Les murs et les plafonds ont été doublés et isolés, tous les vestiaires et le club

house ont été carrelés. De même, toutes les portes ont été changées, l'étanchéité remaniée et les peintures intérieures et extérieures refaites. C'est une remise à neuf complète qui a été opérée pour un montant de travaux de 52 500 €.

Après ce chantier, 100% de nos équipements sportifs sont neufs ou remis à neuf.

## RÉGÉNÉRER LA FORÊT COMMUNALE



Le Teich est une commune forestière, 80% de son territoire est couvert de forêt, et la forêt communale représente près de 600 hectares. Nous continuerons à reboiser les secteurs sinistrés par la tempête Klaus en 2009. Nous avons replanté cette année un peu plus de 26 hectares de forêt, ce qui correspond à 29 900 pins ! Les feuillus présents dans cette zone ont été conservés afin de favoriser la biodiversité de la faune et de la flore, mais également de mieux protéger les pinèdes grâce à leur enracinement plus profond. Nous avons également nettoyé et entretenu 92 hectares de forêt l'an passé.

## UN NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Un nouveau réservoir d'eau potable est en construction depuis le 7 novembre au Sud du Burgat, à l'angle de la plaine des sports. En effet, il était nécessaire de renforcer le débit d'alimentation des secteurs de Lamothe, Sylvabelle et Balanos, à l'Est de notre commune, qui, parfois, subissait des baisses de pression. En plus de compléter les dispositifs de stockage d'eau potable, la création d'un réservoir supplémentaire permettra d'améliorer la pression de nos bornes à incendie et renforcera la sécurité. La COBAS réalise et finance cette construction sur un terrain mis à disposition par la commune pour un montant de travaux qui s'élève à 840 000 €.

## RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS EAU POTABLE

Depuis 3 mois, on peut observer de nombreux travaux sur les voiries de plusieurs quartiers. Il s'agit de travaux de changement des branchements d'eau potable. Ces travaux permettent de moderniser le réseau de distribution d'eau et d'éliminer les fuites et pertes d'eau que connaît le circuit de distribution. À l'échelle de la COBAS ce sont 6 000 branchements qui vont être changés d'ici à fin 2020. Pour Le Teich, il est prévu de remplacer 809 branchements en 5 ans. Dès cette année 2016, 263 branchements ont été rénovés, avenue de Camps, rue du Pont neuf, rue de Jeangard, rue de Boulange et rue René Dauriac.



So'Bass

### Quel est le goût de l'eau de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS) ?

**Votre avis nous intéresse !**

Faites-nous part de vos observations  
sur le goût de l'eau en rejoignant notre panel  
de consommateurs.

Inscription gratuite :

[ecoconseil@sobass.fr](mailto:ecoconseil@sobass.fr)

*Ensemble, améliorons les qualités gustatives de notre eau potable !*





MOBILITÉ

## PLUS DE 20 KM DE PISTES CYCLABLES

*Les pistes cyclables sont un atout essentiel pour la qualité de la vie au Teich. Elles ont une fonction touristique bien sûr, mais aussi et surtout, lorsqu'elles sont réalisées en site propre, elles représentent un véritable moyen de déplacement doux, totalement sécurisé, véritable alternative à la voiture pour les courtes distances.*

*Quel que soit l'âge, de l'enfance aux plus anciens, elles contribuent à l'amélioration de la sécurité au Teich, et en particulier pour l'accès aux écoles, au collège, aux équipements sportifs, aux commerces et aux services publics.*

*Elles participent enfin à cette quiétude si caractéristique du Teich.*

*Avec la fin des travaux de la piste de l'avenue de Camps réalisés et financés par la COBAS et de la liaison de groupe scolaire Val des Pins/collège, la commune vient de dépasser les 20 km de pistes cyclables. Tous les équipements publics et tous les quartiers sont desservis ou situés à proximité des pistes cyclables en site propre.*

**L'**avenue de Camps est désormais doublée sur toute sa longueur, du cimetière jusqu'au rond-point du Bouscaut par une piste. La troisième tranche de 1,250 km est achevée. Il restera à réaliser les plantations et la pose de drains par les services municipaux avant l'été 2017. Ensuite c'est la voirie de l'avenue de Camps qui sera refaite en plusieurs tranches.

**Le bouclage de la piste** entre la plaine des sports, le quartier du Burgat, le groupe scolaire Val des Pins et l'entrée du collège est également terminé, transformant l'ancien trottoir en piste cyclable pour sécuriser les déplacements des enfants.

**En 2017 une nouvelle piste cyclable** sera réalisée au deuxième semestre, elle reliera le bourg de la place du Souvenir jusqu'au port, mais également à la crèche, la clinique de soins de suite et jusqu'à l'EHPAD.

C'est tout le sens du développement du réseau de pistes, sur le Teich : favoriser les déplacements doux non polluants, permettre quel que soit son âge de se déplacer en toute sécurité et offrir une qualité de vie à tous.





## PISTES CYCLABLES : IL Y A 90 ANS DÉJÀ !

(D'après les recherches et un texte de M. Raymond Lafargue)

- Déjà en 1926 les pistes cyclables étaient à l'ordre du jour du conseil municipal qui « autorisait l'établissement d'une piste cyclable de 500 à 600 mètres le long du chemin communal allant de Caudos à Saint Pierre » « sous réserve que la dite piste sera établie sur le côté de la route et ne gênera pas la circulation »
- Le 13 août 1927 le conseil municipal décide d'améliorer sommairement la piste cyclable de Malakoff
- Le 12 mai 1928 il est demandé que « l'on fasse ouvrir par les résiniers des pistes cyclables à travers les communaux qui seraient utiles tant du point de vue de l'usage journalier que de l'aide que l'on en retirerait en cas d'incendie ». Toutes ces pistes ont disparues avec les résiniers et la modernisation des moyens d'exploitation forestière à la fin des années 1950.



## SOYEZ GONFLÉ !

Le Teich a fait du vélo un véritable moyen de déplacement, agréable, écologique et sûr. La COBAS et la commune expérimentent un nouvel équipement qui est implanté devant la mairie. Un gonfleur pour les vélos en libre accès.



## VÉLOMALIN : LA FABRIQUE DES VÉLOS « RE-CYCLÉS »

Insercycles, association d'insertion installée à la gare, récupère des vélos usagés et des pièces en grande quantité pour (re) fabriquer une gamme de vélos recyclés à environ 70% : les VéloMalin®

L'atelier d'Insercycles procède à une remise à neuf complète et effectue un entretien de qualité. Chaque « VéloMalin » est un modèle unique aux couleurs du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

**Ne jetez plus votre Vélo, Donnez le !**

En donnant votre vélo usagé vous faites un geste pour l'environnement, vous favorisez l'emploi local et la formation en insertion et vous obtenez -10% sur l'achat d'un VéloMalin.

**Rue de l'Industrie 33470 Le Teich**

**Tél : 05 57 15 12 65**

**[www.insercycles.com](http://www.insercycles.com)**



## UN NOUVEAU BELVÉDÈRE À LA RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DU TEICH



Depuis 2009, la Mairie du Teich a entrepris de rénover progressivement l'ensemble des aménagements écotouristiques de la Réserve Ornithologique pour un meilleur confort du visiteur, une meilleure intégration paysagère ; c'est ainsi qu'ont été entrepris notamment la refonte de l'ensemble des observatoires, avec mises aux normes « handicap », la pose de toilette sèche, l'installation d'une nouvelle signalétique et en 2015 le réaménagement du bâtiment d'accueil du public à l'entrée du site. Le

point d'observation à mi-parcours de la visite qui permet une vue en hauteur de l'ensemble du Delta n'avait jamais été réhabilité depuis l'ouverture au public du Parc Ornithologique en avril 1972. C'est par un escalier hélicoïdal accroché à son flanc que ce cheminement aérien s'enroule tel un ruban pour permettre d'accéder à la plateforme d'une surface de vingt mètres carrés et déposée à cinq mètres du sol. De cette plateforme circulaire, un paysage sur 360 degrés s'offre ainsi au visiteur. Cet

ouvrage d'un montant de 48 000 euros a fait l'objet comme à chaque étape des requalifications successives entreprises par la Mairie du Teich, de subventions du Conseil Départemental de la Gironde, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et de l'Agence Adour Garonne à hauteur de 55 % apportant un soutien décisif à notre commune.

La population du Teich pourra venir découvrir ce belvédère lors de notre traditionnelle « journée porte ouverte ».

**Journée porte ouverte pour les Teichois Dimanche 11 décembre 2016.**



### LA TEYCHINE DANS LE TOP 10 !

Le championnat des pinassottes à voile, au delà du spectacle magnifique qu'il offre pendant toute la saison estivale sur le bassin d'Arcachon, est une épreuve très disputée où chaque commune défend fièrement ses couleurs mais dans un esprit de grande convivialité entre les pinasseyres, comme le souligne Thomas Jaulard, le président de la pinassotte teichoise.

Cette année la Teychine est passée de la 13<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> place. L'objectif de la saison, d'être dans le « top ten » du classement est atteint.

## TABLEAUX NUMÉRIQUES



© Michel Doréa

La mairie du Teich modernise l'équipement informatique des écoles afin d'adapter l'ensemble des classes primaires de la commune aux nouveaux usages en matière d'informatique.

Ainsi, cette année, de nouveaux ordinateurs ont été installés dans l'ensemble des classes de maternelle ainsi que dix vidéos-projecteurs interactifs, tableaux numériques, couplés à des ordinateurs portables, dans les classes élémentaires des sites scolaires du Delta et du Val-des-Pins.

Ces nouveaux équipements permettent aux enfants qui fréquentent les écoles du Teich de bénéficier d'outils modernes et facilitent les apprentissages liés aux nouvelles technologies.

La dépense totale pour l'année 2016, sur cette opération, est de 35 000 €. En 2017, la mairie poursuivra cette opération de modernisation en terminant l'équipement, en tableaux numériques interactifs, de toutes les classes élémentaires.

Il est le résultat du travail réalisé tout au long de l'hiver sur la coque pour en améliorer l'étanchéité mais aussi de l'expérience des membres d'équipage qui s'améliore d'année en année.

Car comme tout bateau traditionnel, la pinassotte requiert une technique bien spécifique et des efforts physiques ! Chaque poste est stratégique pour bien tenir le bateau et éviter, à minima, qu'il se retourne.

Après avoir participé au Téléthon, La Teychine entre dans sa phase d'entretien hivernal. Au menu : changement d'un plat bord qui a souffert lors d'un accrochage à l'occasion de la régata d'Audenge, nouveaux travaux d'étanchéité de la coque et peut être une nouvelle voile !

Bravo à notre pinassotte, à ses membres d'équipage et à tous les membres de l'association qui font vivre tout au long de l'année notre pinassotte pour la faire découvrir aux élèves de groupes scolaires et lors des journées du patrimoine.

## LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2016

- Vote du budget supplémentaire 2016 afin de financer des travaux de bâtiments tels que la peinture de la façade de la salle polyvalente, la poursuite de l'aménagement des ateliers municipaux, de nouveaux locaux pour le service urbanisme, et, principalement, pour inscrire 250 000 € pour le renouvellement complet des pontons et de l'éclairage du port dont le dragage doit intervenir en janvier 2017. *(25 pour – 3 contre)*
- Cession d'un terrain pour une valeur de 430 000 € afin de réaliser une « résidence intergénérationnelle » qui mettra en œuvre une offre de logement adapté à plusieurs générations, facilitant le maintien à domicile. *(unanimité)*
- Acquisition d'une parcelle de 5 000 m<sup>2</sup> afin d'agrandir et d'aménager la cale de canoë de la rue du Pont neuf. *(unanimité)*

### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2016

- Mise à la disposition de la COBAS du terrain de l'école maternelle du delta dans le bourg pour y construire à partir de l'été 2017 la nouvelle école maternelle. *(unanimité)*
- Adoption du projet du nouveau Relais Assistants Maternels (RAM) qui sera construit à côté de la crèche « la Pomme de pin » afin de créer un « pôle petite enfance » qui regroupera toutes les activités liées à l'enfance. Le budget envisagé s'élève à 600 000 € et les travaux devraient débuter au deuxième semestre 2017. *(unanimité)*
- Vote de la Décision Modificative Budgétaire N°1 avec une subvention à « Evasion VTT Le Teich » pour son école de VTT ainsi qu'à l'Office de Tourisme et le financement de travaux complémentaires d'étanchéité pour les loges de la salle des fêtes. *(26 pour – 3 contre)*

**Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur [www.leteich.fr](http://www.leteich.fr)**

## RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE



Le Comité des Fêtes et de la Culture du Teich organise son incontournable réveillon de la Saint Sylvestre. C'est dans la salle polyvalente que les convives ayant réservé leurs places, seront accueillis, le soir du 31 décembre, à partir de 20h. Au menu : foie gras, homard, magret, cèpes, profiteroles, champagne et cotillons, sans oublier la très appréciée soupe au fromage au milieu de la nuit. L'orchestre

Let's Dance animera la soirée et vous accompagnera jusqu'à l'aube. Dès maintenant réservez votre soirée en vous rendant à la permanence assurée au 1<sup>er</sup> étage de la gare du Teich les mardis entre 16h30 et 19h30, en contactant le 05 56 22 68 55 ou en vous connectant sur [www.comitedesfetesleteich.fr](http://www.comitedesfetesleteich.fr)

## FOULÉE DES PLAINES



Organisée par le Comité des Fêtes et de la Culture du Teich la Foulée des plaines se déroulera le 5 février 2017. Inscrite au calendrier de la Fédération Française d'Athlétisme et au trophée du Bassin, labélisée au niveau Départemental, cette course est ouverte à tous, licenciés ou non licenciés accompagnés d'un certificat médical de non contre-indication

à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de course à pied en compétition, datant de moins d'un an (ou de sa photocopie). Deux parcours, vous sont proposés :

5 km avec un départ à 9h45 et les 10km avec un départ à 10h30.

Si vous souhaitez participer à cette « foulée » les inscriptions peuvent se faire en ligne avec un paiement sécurisé sur [www.athle33.fr/engagements/leteich/](http://www.athle33.fr/engagements/leteich/) jusqu'au jeudi 2 février 21h00. Le Comité des Fêtes et de la culture du Teich est à votre disposition pour tout renseignement au 05 56 22 68 55 ou sur le site [www.comitedesfetesleteich.fr](http://www.comitedesfetesleteich.fr).

Soucieux d'améliorer la qualité de la prestation, les organisateurs ont opté pour la deuxième année consécutive pour le chronométrage par puce électronique. Après la remise des récompenses, un vin d'honneur clôturera cette manifestation.

## REPAS DES AÎNÉS



Le samedi 17 décembre, François Deluga et les membres du CCAS vous convient au traditionnel repas des Aînés. Moment convivial et festif, c'est l'occasion pour tous les Teichois âgés de 66 ans et plus, de se retrouver, autour d'une belle table, de partager de bons moments et de danser, exercice très apprécié par nos aînés.

Réservez votre journée, surveillez votre courrier vous y trouverez votre invitation personnalisée. N'oubliez pas de valider votre inscription !

Retrouvons-nous **samedi 17 décembre**, salle Polyvalente, à midi !

## NOËL SUR LE MARCHÉ LE 17 DÉCEMBRE



Le **samedi 17 décembre** le Père Noël arrive sur le marché avec son lot de surprises, et de cadeaux. Moment très apprécié par les familles teichoises qui aiment se retrouver, partager un vin chaud pendant que les

enfants remettent leur lettre au Père Noël, posent pour la photo et profitent du toboggan gonflable mis à leur disposition. Une distribution de chocolat chaud au miel et de viennoiseries clôturera cette matinée.

## VŒUX À LA POPULATION

Le mois de janvier est le mois consacré aux traditionnelles cérémonies de vœux à la population. François Deluga et le conseil municipal auront le plaisir de vous retrouver dans la salle polyvalente le **lundi 16 janvier à 18h30**. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie, moment d'échange, de partage et de rencontre avec les nouveaux teichois.

**DECEMBRE 2016**

♦ **SAMEDI 10**

**Concert de Noël** à 18h30 organisé par l'école municipale de musique au Pôle Culturel L'EKLA – Réservation obligatoire : Contact : Mme Nathalie Chabroux : 05 57 15 04 86.

♦ **SAMEDI 17**

**Noël sur le Marché** – Arrivée du Père Noël à 10h30 sur la Place du Souvenir. Rassemblement proposé pour fêter Noël sur le marché avec une distribution de friandises et chocolat chaud – Animations avec un toboggan géant gratuit - Contact : 05 56 22 33 60.

♦ **SAMEDI 17**

**Repas des Aînés** – sur invitation du CCAS de la commune, à la salle Polyvalente – repas dansant. Sur inscription : contact : Mme Morillas : 05 56 22 89 61.

♦ **SAMEDI 31**

**Réveillon de la Saint Sylvestre** organisé par le Comité des Fêtes et de la Culture du Teich, à la Salle Polyvalente – Réveillon et cotillons avec repas dansant jusqu'à l'aube pour fêter l'arrivée de 2017 – sur réservation : 05 56 22 68 55 ou comitefetesteich@qaol.com

**JANVIER 2017**

♦ **VENDREDI 27**

**Bal des élèves du Collège du Teich**, organisé par la FCPE du Collège à la salle des fêtes – de 14h00 à 23h30. Contact : Mme Delphine Dupont : 06 17 06 50 24.

**FEVRIER 2017**

♦ **DIMANCHE 5**

« **Éclats d'Opérette** » Concert de l'ensemble vocal organisé par l'association CANT'O TEICH, avec la participation de M. Nicolas Pasquet, Soliste Ténor et de Mme Ariette Colaquy-Ellis, Pianiste - A la salle des fêtes – 15h – Tarif : 12 € p/adulte sans résa ou 10 € p/adulte avec pré-réservation, gratuit aux enfants de moins de 12 ans – sur réservation : 06 82 44 25 81 ou à l'office de Tourisme Le Teich : 05 56 22 80 46.

♦ **DIMANCHE 5**

« **Les Foulées des Plaines** » Courses à pied hors stade avec label départemental inscrites au calendrier FFA et au Trophée du Bassin, organisées sur un circuit de 5 km et 10 km, sur routes et pistes cyclables dans un cadre très nature de la Commune – Rassemblement à la Plaine des Sports – Récompense au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie et nombreux lots à gagner par tirage au

sort à chaque participant – Manifestation sportive organisée par l'Association du Comité des fêtes et de la Culture du Teich – sur inscription : M. Thomas ou M. Lacouture : 05 56 22 68 55 ou comitefetesteich@qaol.com

♦ **DIMANCHE 12**

« **Voix en Vue** » 5<sup>ème</sup> édition du concours de chants organisé par l'association du T.S.T. à la salle des fêtes – 15h – sur réservation – Contact : Mme Christiane Azuaga : 05 56 66 65 15.

**MARS 2017**

♦ **DU JEUDI 2 AU DIMANCHE 5**

**Braderie de Printemps** organisée par l'association de l'Entraide Teichoise à la salle des fêtes de 8h à 19h – Entrée gratuite- Ouverte à tout public – Vente d'objets divers et vêtements- Pour tout renseignement, contacter Mme Foures : 05 56 22 89 66 (permanence les mardis et jeudis après-midi de 14h à 16h30).

♦ **SAMEDI 11**

**Loto** organisé par l'association de la J.S.T. Football à la salle des fêtes – 20h30 – Entrée gratuite – ouvert à tout public – Contact : 06 71 73 03 39.

♦ **SAMEDI 11**

**Carnaval de la commune**, organisé par le Service Culture, à partir de 9h30 -

Rassemblement pour le départ à l'Espace Jeunes – Cette année un carnaval 100% recyclé ! Sur le thème du développement durable, avec des déguisements faits de cartons, papiers, boîtes de yaourts et les ORNI qui vont avec !!! Défilé, cortège musical et parade de Mr Carnaval – Animations, jeux, espace maquillage etc. Contact : Mairie Service Culture : 05 56 22 33 60.

♦ **DIMANCHE 26**

**Concert** de l'ensemble vocal de l'association CANT'O TEICH à la salle des fêtes – 15h – S/Réservation – Contact : 06 82 44 25 81.

♦ **DU VENDREDI 31 AU DIMANCHE 2 AVRIL**

« **JEMA** » **Journées Européennes des Métiers d'Arts** organisées par le Service Culture, en partenariat avec l'atelier Volume & Lumière du Teich – Visite des ateliers par les artistes pour connaître les différents métiers de l'artisanat présents sur la commune. Gratuit. Contact : 05 56 22 33 60

♦ **DU VENDREDI 31 AU DIMANCHE 2 AVRIL**

**3 représentations théâtrales pour adultes** organisées par l'association du T.S.T. à la salle des fêtes – 21h sauf dimanche : 15h - Tarif : 10 € par adulte. Sur réservation. Contact : Mme Christiane Azuaga : 05 56 66 65 15.

**À LA MÉDIATHÈQUE**

**SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2016** : « **C'est l'hiver, enfin presque...** » Animation lecture-spectacle organisée par la Médiathèque au Pôle Culturel L'EKLA, par la Cie du Coin Tranquille. À partir de 3 ans. Réservation conseillée.

**DU MARDI 10 JANVIER AU SAMEDI 4 FÉVRIER 2017** : **Exposition ludique « ABC »** proposée par « Il était une fois... » d'après le livre de Marion Arbona aux éditions Le Buteur d'encre - organisée par la Médiathèque au Pôle Culturel L'EKLA – Gratuite.

**SAMEDI 28 JANVIER 2017** : **Spectacle familial** à partir de 5 ans « Abécédaire Circus » : voyage au pays des lettres avec Virginie Perret et Dominique Zabala, 2 acolytes qui bricolent avec entrain dans leur boîte à outils, boîte à trésors, il y a tout un alphabet ! Jeux de lettres, jeux de mots, des histoires s'inventent et la musique de l'alphabet résonne dans l'atelier. Organisée par la Médiathèque à la salle de spectacle L'EKLA à 15h30. Réservation conseillée.

**MERCREDI 8 MARS 2017** : **À l'occasion de la journée de la femme** – Soirée à la Médiathèque avec le spectacle « Les Bulles » par la Cie de la Moisson, d'après le livre de Claire Castillon. Une galerie de portraits de femmes, tantôt croquis mordants, tantôt monologues hilarants. Avec Olivia Lancelot, comédienne et Christophe Bach à la guitare. Pour adultes. Réservation conseillée.

**SAMEDI 18 MARS 2017** : **Contes en Notes « Un petit tour du monde »** – Spectacle de contes musicaux organisé par la Médiathèque et l'école de musique à 15h30. Gratuit. Réservation conseillée.

**MARDI 21 MARS 2017** : **Spectacle Jeune public** organisé par la Médiathèque à la salle de spectacles L'EKLA à 10h. Gratuit. Réservation conseillée.

**Contact : 05 57 15 82 18.**

## GROUPE DE LA MAJORITÉ

### LE RENOUVEAU CONTINU

Dans le précédent journal municipal nous avons présenté les projets qui vont structurer le développement du bourg dans les prochaines années, mais la municipalité n'oublie pas les autres quartiers.

En 2017, la dynamique du Teich se poursuivra pour l'enfance, la jeunesse, le sport, les déplacements, la solidarité et les équipements publics.

Tout d'abord l'école maternelle du Delta sera rasée et reconstruite à partir de l'été, puis la construction du nouveau relais assistants maternels (RAM) et du complexe des tennis couverts débiteront au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.

En matière de déplacement, 2017 verra plusieurs programmes de voirie se succéder. Dès le début de l'année, les rues de Jeangard et du Pont Neuf seront entièrement réaménagées, puis une grande partie des rues du sud du Burgat, l'avenue Coulet, une première tranche de l'avenue de Camps, ainsi que plusieurs autres rues à fréquentation moindre.

Pour compléter notre réseau de pistes cyclables, la piste bourg/port sera créée au 2<sup>ème</sup> semestre 2017, et l'étude d'extension du pôle multimodal de la gare sera réalisée, les travaux sont programmés en 2018.

La solidarité sera également un point fort de l'année avec l'ouverture en janvier du nouvel EHPAD situé dans le bourg, et la construction d'une résidence « intergénérationnelle » à partir du 1<sup>er</sup> semestre, elle permettra d'accueillir dans des logements accessibles à tous des familles mais aussi des aînés dans des conditions favorisant le maintien à domicile.

Enfin dès le mois de janvier le port sera dragué et tous les pontons trentenaires seront changés.

**En 2017, Le Teich poursuivra sa dynamique et sa modernisation.**

François Deluga  
Maire

## GROUPE DE L'OPPOSITION

### LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE NOTRE COMMUNE EN DANGER

La commune du TEICH vient de publier un avis relatif à une « proposition de cession amiable d'un terrain en vue de la réalisation d'un ensemble touristique ».

Cette parution précise que « La ville du Teich organise une consultation ouverte en vue de la cession amiable d'un terrain lui appartenant d'une superficie de 4,2 hectares. Au sein de cet espace de 4,2 hectares, la ville souhaite la réalisation d'un ensemble d'hébergement touristique et éventuellement aqualudique porté par un opérateur privé ».

Il s'agit du terrain situé le long de la rue du pont neuf, la rue saint André et l'allée cavalière à proximité de la résidence des terres marines.

Le grand projet de la majorité, petit à petit, se dévoile sans aucunes concertations avec l'ensemble du conseil municipal...

Pourtant, ce dossier pose de multiples questions :

- il s'agit d'un terrain qui est régulièrement inondé au printemps,
- la quasi totalité de la superficie constructible va être cédée à un promoteur soit 4,2 hectares (terrain communal) sur 4,8 hectares disponibles. Et peut-être la totalité à court terme...
- la proximité d'une résidence touristique et éventuellement aqualudique avec des habitations individuelles et la résidence des terres marines, va entraîner des nuisances sonores décuplées,
- l'infrastructure routière n'est pas dimensionnée et devra être modifiée dans l'ensemble du secteur,

à ces interrogations, il faut ajouter un élément essentiel :

**La commune, se sépare du dernier espace foncier important et en conséquence perd la maîtrise d'un terrain qui aurait pu faire l'objet de l'aménagement d'un parc accessible à tous et d'un ensemble touristique raisonnablement dimensionné.**

Vos représentants au conseil municipal  
LE TEICH AVENIR

LAURENCE  
DE ANDRADE  
LES RÉPUBLICAINS

CHARLES  
BESSE  
SE

CLAUDINE  
RIBEREAU  
UDI

## ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
3 <sup>ème</sup> Age Teichois. Générations Mouvement de la Gironde	COURSIMAUULT Christian	3, allée du Houdin	05 56 22 60 48
Aïkido	THOMAS Didier	46, allée des Bouvreuils	05 56 22 64 83
Amicale Sapeurs Pompiers du Teich	MONTAGNEY Fabien	3, rue Saint Louis	05 56 22 63 00
Archers du Teich	CHOUPEAULT Laurence	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	05 56 54 64 90
Arts et Loisirs	TESTUD Françoise	26, allée Clément Marot - Gujan-Mestras	06 87 24 79 42
ATHOS (Association Thème Sud-Ouest)	MELESI Olivier	9, rue des Plaines	05 57 15 16 60
Au Teich, ayons la pêche !	SOUBRAT Murielle	5, rue de la Mission	06 76 12 60 98
ASPI (Association Scolaire Parents Indépendants)	BOITAUD Christophe	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 22 56 83 52
Balanos (Association de quartier)	PELLETAN Christophe	11, chemin du Lavoir - Balanos	07 77 84 80 32
Bassin d'Arcachon Sud Escalade (B.A.S.E)	LAULAN Aurélien	6, rue des Perlières	06 78 35 81 30
Brochet Boïen	LALANNE Jean-Paul	Maison des Associations - 10, rue Georges Clémenceau - Biganos	05 56 03 76 25
Canoë Kayak Club	GEOFFROY Régine	177, lot. les Solariales, rte de Sanguinet - La Teste	06 19 10 45 84
Cant'O Teich	FENELON Jean-Louis	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 82 44 25 81
CDROM (mouillage dans le B.A.)	CONTRE Pierre	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	05 57 52 32 63
Chasse	GEORGETTE Auguste	8, chemin du Barail de Galliot - Salles	05 56 89 52 10
Cercle généalogique B.A. Antenne teichoise	LAFARGUE Raymond	99, avenue de Camps	06 81 23 35 00
COBARTEC	DUHARD Jean - Claude	15, rue du Stade	05 56 22 88 58
Comité d'animation de Camps	BOURBON Nicole	102, avenue de Camps	06 76 62 04 20
Comité des fêtes et de la culture du Teich	LACOUTURE Albert THOMAS Didier	23, rue de l'Industrie (gare) 1 <sup>er</sup> étage	05 56 22 68 55
Comité de Jumelage Le Teich-Briones	PIQUER-HIDALGO Véronique	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 15 46 30 88
Country Dance Company 33	LAROCHE Michèle	59, rue André Malraux	06 99 20 24 88
Cycliste Teichoise (section)	RIGAUD Yvon	7, rue des Fougères	05 56 22 80 38
Dar Salam	LE MERDY Luedwine	134, avenue de Camps	06 87 03 45 86
D.F.C.I.	LANTRES Jean-Pierre	45, route de Lavignolle - Salles	06 07 04 28 00
Entraide Teichoise	FOURES Josiane	30 rue des Castaings	05 56 22 89 66
Espagnol - Anglais Sancho Panza	DUSSAU Michelle ROMERO Roger	9 rue des Poissonniers	06 07 24 09 60 05 56 66 52 19
Évasion VTT LE TEICH	COURTOT Jean - Claude	45, rue des Pins	05 56 22 83 74
F.C.P.E. Présidente	LABORIEUX Séverine	94, rue des Poissonniers	06 07 34 29 23
F.C.P.E. Présidente Collège	DUPONT Delphine	5 Quater rue du Pont	06 17 06 50 24
Football - JST	BIJ Gilbert	69 Ter, rue de la Liberté - Gujan-Mestras	06 71 73 03 39
Gymnastique Volontaire	MISME Annick	26, allée des Douves - Gujan-Mestras	06 80 20 20 80
Gymsanté Aquitaine	BEME Sébastien	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 14 48 33 29
Handball Club Teichois (HBCT)	BRUNE Philippe LHERMITE Sophie	BP 14 - Place du Souvenir	06 60 28 49 17 06 22 28 81 45
Harmonie du Teich	BORDESSOULE Nathalie	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 83 48 63 33
Ikebana de la Côte d'Argent	COUDROY Dominique	17, allée des Lauriers	05 56 22 63 39
Judo	HAUSARD Pascal	6 Lot la Chêneraie	06 01 85 12 30
Le Teich En A'Vent	ANDRAULT Christophe	Maison des Associations - 1, place Pierre Dubernet	06 85 44 30 75
Lions Club Le Delta	BASKEVITCH Nicolas	75 bis, avenue du Général de Gaulle - Mios	06 77 21 55 54
Micro Racing Car Teichois	TALLIER Olivier	55 B, rue de Saint-Denis - Ambarès-et-Lagrave	06 98 84 51 34
Mouettes casquées	JAUREGUIBERRY Jean-Luc	24, rue du Moulin	06 09 89 69 48
Office de Tourisme	TROUBET André	Hôtel de Ville	05 56 22 80 46
One Child One Chance	BIRAUD Céline & BERDAÏ Ali	Parc Delta de l'Eyre n°7 - 23 bis, rue des Plaines	06 77 71 54 44
Ophélie (association sur les bateaux)	CUBAYNES Pierre	15, allée des Grives	06 85 22 29 97
Photo Club Bassin d'Arcachon	DOUAT Paul	53, rue de Pujeau - Mios	06 85 02 69 14
Pinassotte Teichoise	JAULARD Thomas	100 Bis, rue des Poissonniers	06 59 54 74 63
Plaisance (Association Teich)	GRAZIANI Michel	39, Rue des Poissonniers	05 57 52 60 69
Rugby Loisirs Les Bayoux	MAGUER Yoan	2, Rue des Arbousiers	06 23 21 29 08
Souvenir Français	GILLES Maryse	13, rue des Castaings	05 56 22 81 14
Tennis Club du Delta	COHÉRE Marie Jo	13 bis allée du sable - Gujan-Mestras	06 17 06 53 91
Théâtre Expression Le Poil à gratter	DEGOUÉ Michèle	32, rue des Poissonniers	05 57 52 35 17
Théâtre Spectacle Teichois	AZUAGA Christiane	102, avenue Pinède de Conteau - La Teste de Buch	05 56 66 65 15
UFAC	LAQUEYRERIE Christian	43, rue des Castaings	05 56 22 80 54
Vie Libre	SERAIS Sylvie	6, allée des Bouvreuils	05 56 22 62 86
Yoga	BELLOCOQ Dominique BARRIÈRE Itske	3, allée des Genêts	06 70 22 43 88
2 CV Club du Bassin d'Arcachon	COIRNOT Laurent	14, rue du Hourney	05 56 22 67 95



## PERMANENCES DES ÉLUS

### MAIRIE

Tél : 05 56 22 33 60 - Fax : 05 56 22 33 61.  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.

### Permanence des élus

**François Deluga**, maire, sur RDV.

**Cyril Socolovert**, 1<sup>er</sup> adjoint chargé des Finances, Urbanisme, Développement Économique. Mercredi de 17h à 19h. Sur RDV.

**Valérie Collado**, adjointe chargée des Affaires Scolaires et du Personnel. Lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h. Sur RDV.

**Philippe de Las Héras**, adjoint chargé des Sports. Sur RDV.

**Karine Desmoulin**, adjointe chargée de la Culture et de la Vie Associative. Sur RDV.

**Victor Pétrone**, adjoint chargé des Aménagements, de la Voirie et des Bâtiments. Sur RDV.

**Dany Fressaix**, adjointe chargée de la Solidarité. Lundi de 14h à 16h30 et sur RDV.

**Jean-Claude Bergadieu**, adjoint chargé de la Sécurité, des Réseaux et Énergies. Sur RDV.

**Isabelle Jaïs**, adjointe chargée de la Petite Enfance. Sur RDV.

### Conseillers délégués :

**Jean-Louis Lacabe**, chargé de la Forêt et du Développement Durable. Sur RDV.

**Jean-Claude Tasa**, chargé des Déplacements, Transports, Réserve Communale de Sécurité Civile et Marché. Sur RDV.

**Cédric Montagney**, chargé du Handicap et Accessibilité. Sur RDV.

**Didier Thomas**, chargé de la Santé-Hygiène, Sécurité du Personnel, Sécurité Routière. Sur RDV.

**Maryse Gilles** chargée des Manifestations Patriotiques et Devoir de Mémoire. Sur RDV.

**Gérard Legait**, chargé du Port. Sur RDV.

## ÉQUIPEMENTS PUBLICS

**Services Techniques**, Tél : 05 56 22 88 27.  
Directeur Christophe Lamarque.

**Accompagnement scolaire : La bande des savants** ouvert en période scolaire : mardi, jeudi et vendredi, de 15h45 à 18h30.

### Médiathèque

Directrice M<sup>me</sup> Moiret. Ouvert le mardi et le jeudi, de 15h30 à 18h30 ; le mercredi, de 14h à 18h30 ; le vendredi, de 11h à 13h et de 15h30 à 18h30 ; le samedi, de 9h30 à 12h30. Tél : 05 57 15 82 18.

### Crèche multi-accueil La Pomme de Pin

Tél : 05 56 22 80 39. Directrice : M<sup>me</sup> Barbe.

### Écoles

- Maternelle du Delta - Tél : 05 56 22 65 88.  
Directrice : M<sup>me</sup> Bournicon.
- Primaire du Delta - Tél : 05 56 22 65 89.  
Directeur : M. Boy.

- Groupe scolaire Val des Pins

Directrice : M<sup>me</sup> Créances.  
Primaire - Tél : 05 57 15 34 30.

- Collège - Tél : 05 57 52 33 33.  
Principal : M<sup>me</sup> Vandenbergue.

### École municipale de musique

Coordinatrice : M<sup>me</sup> Chabroux.  
Permanence à L'EKLA mercredi et jeudi de 9h à 11h.  
Tél : 05 57 15 04 86.

**Entraide Teichoise**, mardi, de 14h à 16h30 (alimentation), jeudi, de 14h à 16h30 (vestiaire).

Tél : 05 56 22 89 66.

### Espace Jeunes

Horaires en période scolaire :  
Mardi, mercredi, jeudi, 9h-12h, 14h-18h30. Vendredi, 10h-12h, 15h à 18h30. Samedi, 14h-18h30.

### Club Ados

Horaires en période de vacances scolaires  
Club Ados 11-17 ans : du lundi au vendredi, de 10h à 17h.  
Tél : 05 57 52 32 74. Portable : 06 15 46 30 44.

**MDSI** - Maison départementale de la solidarité et de l'insertion. Tél : 05 57 52 55 40

### Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre

- Jeunes de 16 à 25 ans. Sur RDV : 05 56 22 04 22. Jeudi 9h-12h à l'Espace Jeunes.  
Vacances scolaires : Maison de la Solidarité, le jeudi et le vendredi, de 9h à 12h sur RDV + tous les vendredis sur rendez-vous à la Maison de la Solidarité.

**Pôle culturel L'EKLA**, Tél : 05 57 15 63 75

**Police municipale**, Tél : 05 56 22 45 00 ou 05 56 22 33 60.

### Relais Assistants Maternels (RAM)

Tél : 05 56 54 73 05. Directrice : M<sup>me</sup> Coudert.

## SERVICES PUBLICS

**ADIL33** (Logement), Tél : 05 57 10 09 10.

**Avocat**, Tél : 05 57 15 13 47 / 06 52 42 33 63.

**Centre de Valorisation**, Tél : 05 57 52 38 38.

**Collecte des encombrants**, sur inscription à la COBAS, Tél : 05 56 54 16 15.

**Collecte sélective des déchets et déchets verts** : Cobas, www.agglo-cobas.fr.

Tél : 05 56 54 16 15.

**CAUE de la Gironde**, architecte conseil.

Tél : 05 56 97 81 89.

**Consultation de tabacologie**, Tél : 05 57 52 91 58.

**Déchetterie**, Tél : 05 56 22 65 15.

**Démoustication**, Tél : 05 56 26 88 63.

**EDF**, Dépannage Tél : 09 72 67 50 33.

**Eglise Saint-André**, Abbé Jean-Laurent Martin.

Tél : 05 57 52 48 42.

**Eloa**, Tél : 05 57 17 17 20.

**Enfants disparus**, Tél. national d'urgence : 116 000.

**Gare SNCF**, Tél : 05 57 52 30 08.

**Gendarmerie**, Tél : 05 57 52 74 30.

**La Poste**, Tél : 05 56 22 88 03.

**Point d'accès aux droits**, sur RDV.

Tél : 05 57 15 80 20.

**Office de Tourisme**, Tél : 05 56 22 80 46.

**Pôle assainissement**, Tél : 05 57 76 23 23.

**Pompiers**, Tél : 05 56 22 63 00, Caserne rue St-Louis.

**P.J.J.** (Protection Judiciaire pour la Jeunesse),

Tél. 05 56 12 38 12.

**SIBA**, Tél : 05 57 52 74 74

**Taxi**, Tél : 06 47 21 47 05.

**UFAL**, Défense des consommateurs, sur RDV.

Tél : 05 56 26 44 81.

**Urgence gaz**, Tél : 0 800 47 33 33.

**VEOLIA EAU**, Tél : 05 61 80 09 02.

**Moto-Transport Arcachon**, Tél : 07 82 33 15 59.

## MAISON DE LA SOLIDARITÉ : PERMANENCES

### Centre Communal d'Action Sociale :

Directrice M<sup>me</sup> Lataste : sur RDV. M<sup>me</sup> Morillas : accueil mardi et jeudi de 15h à 17h30 et mercredi de 9h à 12h. Tél : 05 56 22 89 61.

**CJC** : jeudi, de 17h à 19h. Tél : 05 57 57 00 77, sur RDV.

**Service social CARSAT** : Tél : 05 56 11 69 75, sur rendez-vous.

**CLCV** : les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi, de 14h à 17h. Sur RDV.

Tél : 05 56 54 20 13.

**Familles en Gironde** : mardi de 9h à 12h

sur RDV. M. Deprat, Tél : 06 22 53 17 71.

**Mission Locale du B.A. et du Val de l'Eyre** : jeunes

16-25 ans. Sur RDV. Vendredi de 9h à 12h.

Tél : 05 56 22 04 22.

## SANTÉ

### Ambulance

Secours du Bassin, Tél : 05 56 22 80 89.

### Cabinets Infirmiers

Cabinet H. Couepel, L. Couepel, Destouesse, Blanc, Pitou, Tél : 06 08 23 00 11.

M<sup>mes</sup> Thermidor, Devillepoix

Tél : 05 56 22 85 38 - 06 08 89 58 51.

M<sup>me</sup> Gojdecki, Tél : 05 57 70 01 79 - 06 63 14 22 01.

M<sup>me</sup> Stirling, Tél : 05 56 22 89 53 - 06 08 68 29 60.

M<sup>me</sup> Bougeard, Tél : 06 81 22 25 83 - 05 57 70 74 66.

M. Marquis, M. Dagorne, Tél : 05 56 22 91 70 -

06 50 06 20 33.

M. Boutrif, Tél : 06 81 43 88 17.

### Chirurgiens-dentistes

D<sup>r</sup> Jeanson, Tél : 05 56 22 84 06.

D<sup>r</sup> Diverres, D<sup>r</sup> Bardou-Jacquet, Tél : 05 56 22 67 42.

D<sup>r</sup> Martet, Tél : 05 56 22 82 22.

### Clinique vétérinaire Vetotek

D<sup>r</sup> Gallardo et D<sup>r</sup> Aguerre, Tél : 05 56 22 82 06.

### Diététicienne Nutritionniste

M<sup>me</sup> Robin, Tél : 07 87 22 04 09

### Kinésithérapeutes

M. Bordenave, Tél : 05 56 22 81 31.

M<sup>me</sup> Dujardin, M. Touzé, Tél : 05 56 22 61 07.

Tél : 06 78 04 68 22.

M<sup>me</sup> Juban Charlotte, Tél : 05 56 83 99 54.

M. Panis, M. Broussal, M. Pourquier,

Tél : 05 56 22 87 92.

M<sup>me</sup> Pagès, Tél : 06 64 66 99 82

### Maison de santé

Tél : 05 57 52 03 53

### Médecins

D<sup>r</sup> Pouchet, Tél : 05 56 22 61 25 - 06 11 71 63 31.

D<sup>r</sup> Durando, D<sup>r</sup> Videau, D<sup>r</sup> Henry, D<sup>r</sup> Fehrenbach,

Tél : 05 57 52 03 53.

D<sup>r</sup> De Witte (psychiatre), Tél : 06 98 94 32 74.

D<sup>r</sup> Perrot-André (Rhumatologue), Tél : 05 57 52 03 53.

### Orthophonistes

M<sup>me</sup> Dheurle, Tél : 05 56 22 67 53.

M<sup>me</sup> Bois, Tél : 05 57 15 63 68.

### Orthoptiste

M<sup>me</sup> Grange-Kunz, Tél : 05 56 22 88 00 / 06 08 42 93 15.

### Ostéopathes

M<sup>mes</sup> Testud, Delafargue, Tél : 05 57 52 33 17.

M. Panis, Tél : 05 56 22 87 92 - 06 22 34 46 70.

M<sup>me</sup> Chassagne, Tél : 06 14 15 68 87.

### Pharmaciens

Pharmacie du Delta, Tél : 05 56 22 69 35.

Pharmacie du Port, Tél : 05 56 22 88 25.

### Podologue

M<sup>me</sup> Durand, Tél : 05 56 22 19 42 / 06 84 32 05 70.

### Psychomotricienne

M. Le Borgne, Tél : 06 81 54 67 50.

### Psychologue/Psychanalyste

M. Bardou, Tél : 05 57 52 31 64.

### Psychopraticienne

M<sup>me</sup> Lévêque, Tél : 06 60 11 41 52

### Sage-femme

M<sup>me</sup> Roesch, Tél : 06 82 53 06 58.

### Services de soins à domicile

Tél : 05 57 52 16 10. Arcachon.

# Centre Funéraire du Bassin

Sylvain et Chrystel Clairiot  
3 AGENCES



Pompes Funèbres  
Chambre Funéraire  
Contrats Obsèques  
Marbrerie



DEVIS  
GRATUIT

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ **7j/7 & 24h/24**

Agence **LA TESTE (ZI)**  
05 56 83 20 64

Agence **LA HUME (gare)**  
05 56 54 48 34

Agence **ARCACHON (gare)**  
05 56 22 73 74

cfb@bbox.fr - [www.centrefunerairelateste.fr](http://www.centrefunerairelateste.fr)

# BIGA BOX

3, 5, 9, 14 et 28 M<sup>2</sup>  
TOUTE L'ANNÉE

GARDE MEUBLES / LOCAUX COMMERCIAUX

**05 57 70 69 45 / 06 08 77 13 90**

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS

**Hervé LAJOURS**  
**François DELUGA**  
**Olivier ROUFFINEAU**



Assurances - Placements - Crédits - Banque

**Réinventons notre métier**

LE TEICH : 05 56 22 61 89

LA TESTE : 05 57 52 47 47

ANDERNOS : 05 56 82 43 43

*Livraison de repas*

*Aide à domicile*  
*mandataire - prestataire*



Notre secteur d'intervention

**Garde de nuit**  
**Aide à la personne**

3, allée de Marengo - 33470 Gujan-Mestras - Tél. 05 56 54 87 87 - [ara.bas@wanadoo.fr](mailto:ara.bas@wanadoo.fr)

AQUITAINE REPAS ET ASSISTANCE

## CTMI

Chaudronnerie, Serrurerie, Peinture, Sablage,  
Fabrications de charpentes métalliques, Portails.

**Pro & Particuliers**

ZA Sylvabelle - 33470 LE TEICH

Tél/Fax : 05 56 22 69 27 - Mobile : 06 84 20 13 32

[ctmi@laposte.net](mailto:ctmi@laposte.net)

[www.chaudronnerie-ctmi.com](http://www.chaudronnerie-ctmi.com)

# SUPER U

et sa galerie marchande

*“La Proximité à votre service  
7 jours sur 7  
pour plus de rapidité.”*

**Horaires : du Lundi au Vendredi**

**8h30 - 12h30 / 15h00 - 19h30**

**Samedi : 8h30 / 19h00**

**Ouvert Dimanche matin**



**Avenue de Bordeaux**

**33470 LE TEICH**

**☎ 05 56 22 88 21**

**Fax 05 56 22 68 81**



**BOUCHERIE - TRAITEUR - CHARCUTERIE**  
*CHEZ ANDRÉ COMBES*

**LE TEICH**

**Ouvert 6 jours sur 7**

**05 57 15 17 26**

39 avenue de la Côte d'Argent - 33470 Le Teich

**MIOS**

**Aux saveurs de Mios**

**05 57 17 92 95**

17 avenue Léon Delagrange  
Rés. Résinéa - 33380 Mios

**BIGANOS**

**05 57 17 37 28**

22 avenue des Boïens - 33380 Biganos



*Plats, salades composées  
et cuisine traditionnelle  
faite maison.  
Livraison à domicile.*



combestraiteur@gmail.com



61 Bis Ave de la Côte d'Argent

33470 Le TEICH

[www.caveleteichvin.fr](http://www.caveleteichvin.fr)

Tel: 05.56.22.88.90

Email [contact@caveleteichvin.fr](mailto:contact@caveleteichvin.fr)

Large choix de Champagnes, Vins, Whiskies, Rhums,  
Cognacs, Armagnacs, Spiritueux, Coffrets Gourmand.....

**Conseils, dégustations  
Expéditions France et étranger.**

Ouvert tous les jours à partir du 19 décembre



Un abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération

**TRAITEMENT ANTI LUMIERE  
BLEUE OFFERT \*  
SUR TOUS LES VERRES  
POUR PROTEGER VOS YEUX**



**Tiers-payant mutuelles**

**la 2ème paire à 1€ même en solaire  
montures de marques françaises - lentilles  
- produits lentilles - solaires - Jumelles -  
étuis - lunettes clics - contrôle de la vue**

**OPTIQUE du Delta**

CC SUPER U

33470 LE TEICH

TEL 05.56.22.61.91

\* Voir conditions en magasin